

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°175

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service des Relations Internationales

OBJET : Participation d'une délégation au projet de territoire "Urba-culturel" de Plaine Commune à l'occasion de la Biennale internationale de l'architecture de Venise.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L2122-22 ;

Vu la délibération n°105 du 14 juin 2018 habilitant la Maire à exercer certaines attributions en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt que porte la ville à promouvoir son potentiel de créativité artistique et sa politique d'accompagnement de cette dynamique;

Considérant que cette démarche doit être pensée dans une entité territoriale plus large;

Considérant que la Maire, Madame Mériem Derkaoui et le Directeur Général des Services Monsieur Philippe Huthwohl sont invités à participer à un temps de travail dédié au projet « Urba-culturel » du 26 au 28 septembre 2018, organisé par l'Établissement Public Territorial Plaine commune et la Société d'Économie Mixte Plaine commune développement ;

Considérant que ce projet réunit des maires, des présidents de grandes sociétés d'aménagement et de promotion immobilière, des architectes, des artistes et des chercheurs afin de partager leur savoir et leurs expériences pour construire une réflexion collective et donner un nouvel élan au Territoire de la culture et de la création ;

Considérant que cette rencontre aura lieu au Pavillon français de la Biennale internationale d'architecture de Venise.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE la participation de la Maire, Madame Mériem Derkaoui et d Directeur Général des Services Monsieur Philippe Huthwohl au collectif du projet « Urba-culturel » organisé par l'Établissement Public Territorial Plaine Commune et la Société d'Économie Mixte Plaine commune développement du 26 au 28 septembre 2018 au Pavillon français de la Biennale internationale de l'architecture de Venise ;

DIT que la Maire, Madame Meriem Derkaoui se déplacera du 26 au 28 septembre 2018 ;

DIT que le Directeur Général des Services, Monsieur Philippe Huthwohl, se déplacera du 26 au 28 septembre 2018 ;

DIT que les deux membres de la délégation recevront le remboursement de leurs frais de séjour à leur retour et sur présentation de leurs factures sous réserve que le montant ne dépasse pas le barème des indemnités journalières en euros pour les missions à l'étranger donné en avril 2018 par la chancellerie de la direction générale des finances publiques pour les séjours en Italie (soit 220.00 euros) ;

Les dépenses concernant l'agent territorial sont inscrites au budget communal à l'imputation 002/6251/048 ;

Les dépenses concernant Madame la Maire sont inscrites au budget communal à l'imputation 701/6532/021.

Reçu en préfecture le : 21/09/18
Publié le : 21/09/18
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

The image shows a circular official stamp of the Mayor of Auberville. The stamp contains the text "MAIRE D'AUBERVILLE" at the top and "16 - Saint-Denis" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.